

Séance solennelle de Rentrée des Facultés

Inauguration du Grand Amphithéâtre à la Faculté des Lettres

LA séance solennelle de rentrée des Facultés de Toulouse s'est déroulée le lundi 5 novembre, à 14 h. 30, avec le cérémonial habituel, dans le nouvel amphithéâtre de la Faculté des Lettres, dont la construction a été tout récemment achevée, et dont elle marquait, par suite, le jour d'inauguration.

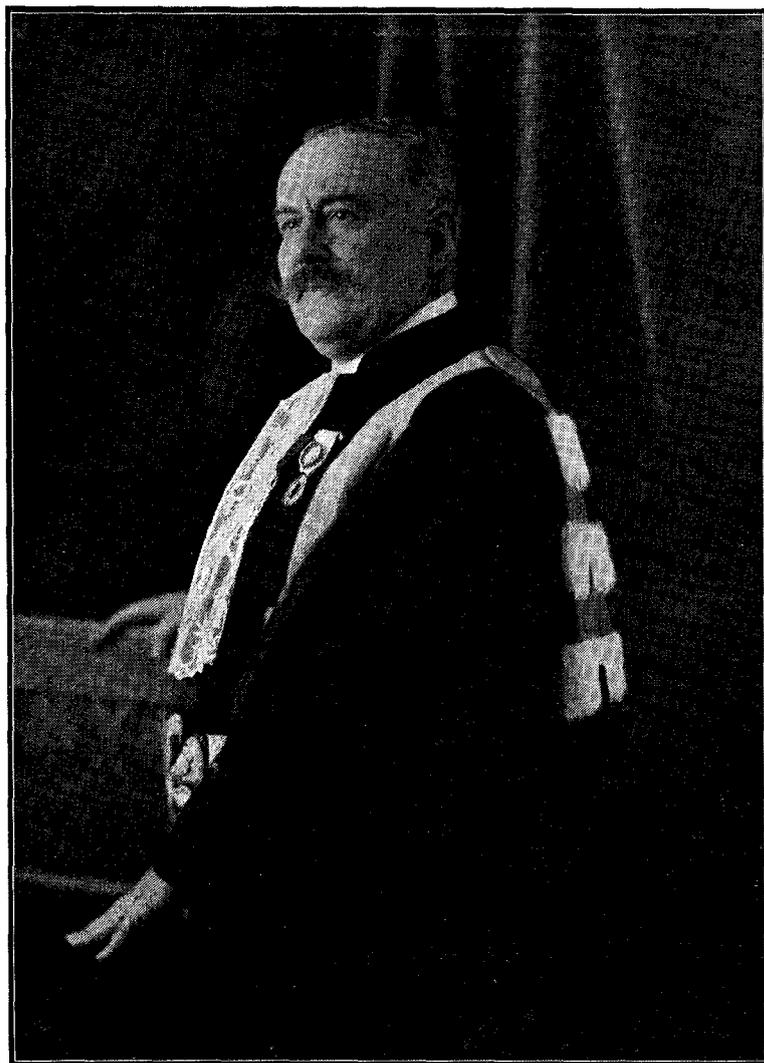
Sur la vaste estrade, dont le fond est constitué par le magnifique tryptique du peintre Bergès, premier grand prix de Rome, autour de M. le recteur Gheusi, qui présidait cette exceptionnelle réunion académique, avaient pris place MM. les professeurs Chioyenda, de l'Université de Rome ; Brouha, de l'Université de Liège, auxquels allait être conféré le titre de docteur « honoris causa » de l'Université de Toulouse ; César-Bru, doyen de la Faculté de Droit ; Bardier, doyen de la Faculté de Médecine ; Marsan, doyen de la Faculté des Lettres ; Deltheil, doyen de la Faculté des Sciences ; Paul Sabatier et Calmettes, membres de l'Institut, et les professeurs des quatre Facultés en robe magistrale.

Parmi les personnalités qui se pressaient aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait la présence de MM. Ducombeau, secrétaire général de la préfecture ; le général Lafont, commandant en chef de la région militaire ; Billières, maire de Toulouse ; le premier président Loup ; Ourgaut, président du conseil général ; les sénateurs Lucien Saint et Savignol ; l'archevêque de Toulouse ; Cros, avocat général ; le général Pénavayre ; l'intendant général Bourès ; Anzalak, vice-recteur de l'Université de Lisbonne ; le docteur Baruel, de Lisbonne ; le recteur de l'Institut catholique ; Pradère, inspecteur d'académie ; Sendrail, directeur de l'École nationale vétérinaire ; Julien, adjoint au maire de Toulouse ; M. Marrié, proviseur du Lycée ; M^{me} Falcucci, directrice du Lycée de jeunes filles ; les membres du corps consulaire et du conseil de l'Université.

Allocution de M. le Recteur

Ouvrant la séance à 14 h. 30, M. le recteur Gheusi tient tout d'abord à lever un scrupule qu'ont pu éprouver quelques-uns de ses collègues et une partie du pu-

blic. Dans une période de deuil national, convenait-il, en effet, de donner à la rentrée des Facultés toulousaines sa solennité coutumière ? Il s'en est préoccupé



M. J. GHEUSI
Recteur de l'Académie de Toulouse

à l'avance et le ministre de l'éducation nationale, consulté sur cet objet, a répondu qu'il n'y avait aucune raison d'ajourner une cérémonie qui ressort évidem-

ment de la vie normale de l'Université. Sans tarder, et pour leur témoigner tout de suite qu'elles appartiennent à la famille universitaire toulousaine, il va donc être procédé à la réception des éminentes personnalités étrangères appelées à recevoir le titre de docteur honoraire de l'Université de Toulouse.

Réception de M. le Professeur Chiovenda

La parole est donnée à M. César-Bru, doyen de la Faculté de Droit, pour présenter son rapport sur la candidature de M. Guiseppe Chiovenda, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Rome.

M. César-Bru, doyen de la Faculté de Droit, lit le rapport suivant, rédigé par M. Maury, professeur de législation comparée, sur M. Chiovenda, présenté pour le titre de docteur « honoris causa » de l'Université de Toulouse :

« Monsieur Guiseppe Chiovenda dont la nomination au titre de docteur « honoris causa » de l'Université de Toulouse, est soumise, pour avis, à l'Assemblée de la Faculté de Droit, est né à Premosello (Novara), le 2 février 1872. Successivement professeur extraordinaire à Parme (1901) et à Bologne (1902), puis professeur ordinaire à Naples (1905), il est, depuis 1906, professeur à l'Université de Rome.

« L'œuvre de M. Chiovenda en matière de procédure civile est celle d'un maître, universellement tenu pour tel.

« Ses principaux ouvrages sont : « La condanna nelle spese giudiziali », paru en 1900 ; « Principii di diritto processuale civile », publiés en 1906 et qui ont eu quatre éditions, et, en cours de publication, « Istituzioni di diritto processuale civile » dont le premier volume est de 1933, la première partie du volume II de 1934. M. Chiovenda a, en outre, écrit de nombreux articles rassemblés en deux volumes en 1904 et 1912 (« Saggi » et « Nuovi saggi di diritto processuale civile ») et reproduits, avec des études nouvelles dans les deux volumes de « Saggi », édités en 1930 et 1931. Depuis cette dernière date, il faut ajouter, sans prétendre être complet, « Sulla giurisdizione del magistrato italiano di fronte a societa straniera aventi succursali nel regno » (1931), « L'idea domani nel processo civile moderno » (1932), « Azioni e sentenze di mero accertamento » (1933), « Cosa giudicata e preclusione » (1933). Il convient enfin d'indiquer qu'avec MM. Carnelutti et Calamandrei, professeurs à Padoue et à Florence, M. Chiovenda dirige la très réputée « Rivista di diritto processuale civile ».

« Mais — et quoique cela fasse quelque chose à l'affaire — ce n'est pas à l'importance matérielle d'une œuvre qu'on en peut mesurer le mérite et la portée. Il est sans doute impossible d'étudier même sommairement, dans ce bref rapport, tout ce qu'a voulu et réalisé M. Chiovenda ; il est nécessaire d'indiquer au moins en quoi consiste sa réelle originalité et quelle a été et quelle est son influence .

« M. Chiovenda ne s'est jamais désintéressé du point de vue pratique et a constamment fait campagne pour la réforme de la procédure civile italienne ; il a, en particulier, réclamé sans cesse la substitution, dans les procès civils, de la procédure orale à la procédure écrite, le maintien de cette dernière lui apparaissant comme une cause certaine d'infériorité pour le droit de son pays. Mais c'est surtout du point de vue théorique que l'apport de M. Chiovenda est considérable. Il s'est proposé de reviser les concepts fondamentaux de la matière et de construire un système nouveau. Utilisant l'histoire de la procédure française et les travaux doctrinaux allemands, il a dégagé et exposé deux idées maîtresses qui inspirent toute son œuvre et autour desquelles il a, dans les « Principii » et les « Istituzioni » harmonieusement groupé ses développements : la notion de l'action, conçue comme le pouvoir juridique autonome de réaliser, grâce aux organes juridictionnels, l'application concrète de la loi en faveur d'un individu, la notion du rapport juridique procédural, c'est-à-dire d'un rapport juridique né, entre les parties et les organes juridictionnels, de la demande judiciaire, que celle-ci d'ailleurs soit ou ne soit pas fondée. Nouveauté des concepts, nouveauté du plan, de telles qualités devaient assurer aux livres de M. Chiovenda un vif succès et un véritable rayonnement tant à l'étranger qu'en Italie.

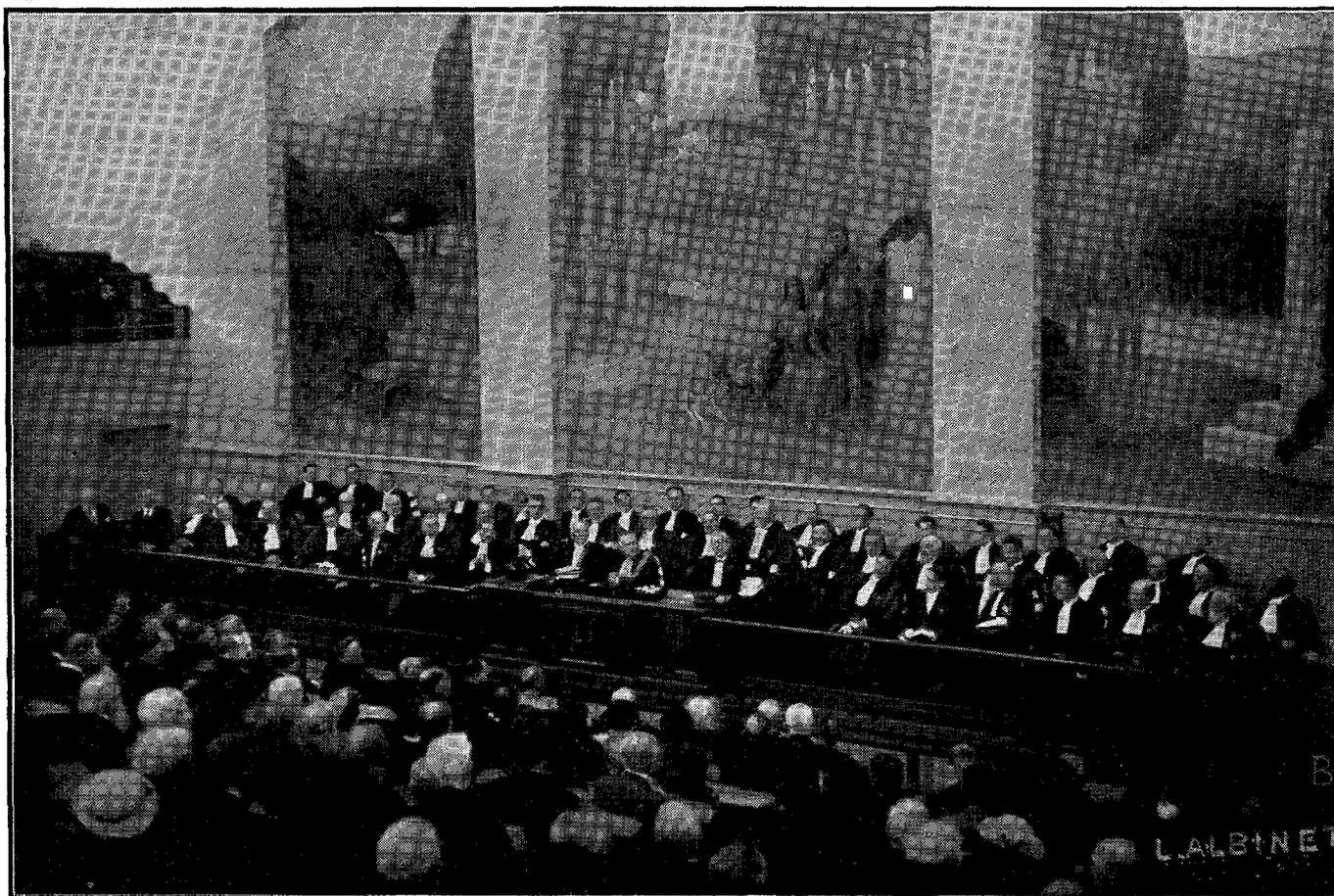
« En Italie, de fait, M. Chiovenda est chef d'école, d'une école à laquelle appartiennent actuellement tous ou presque tous les maîtres de la procédure italienne. Pour le vingt-cinquième anniversaire de son enseignement, en 1927, ses disciples et admirateurs ont voulu lui offrir un volume de mélanges (Studi di diritto processuale in onore di Guiseppe Chiovenda nel venticinquesimo anno del Suo insegnamento) et M. L. Mortara, ancien professeur de procédure civile et président de la Cour de Cassation italienne, d'ailleurs représentant insigne de l'école classique, y écrivait dans une lettre-préface : « les survivants » des exégètes « observent avec un joyeux espoir le matin splendide, annonciateur d'une journée plus brillante d'œuvres et de gloire par la discipline nouvelle des études procédurales. L'honneur de cette magnifique perspective revient sans réserve à Guiseppe Chiovenda qui, austère et infati-



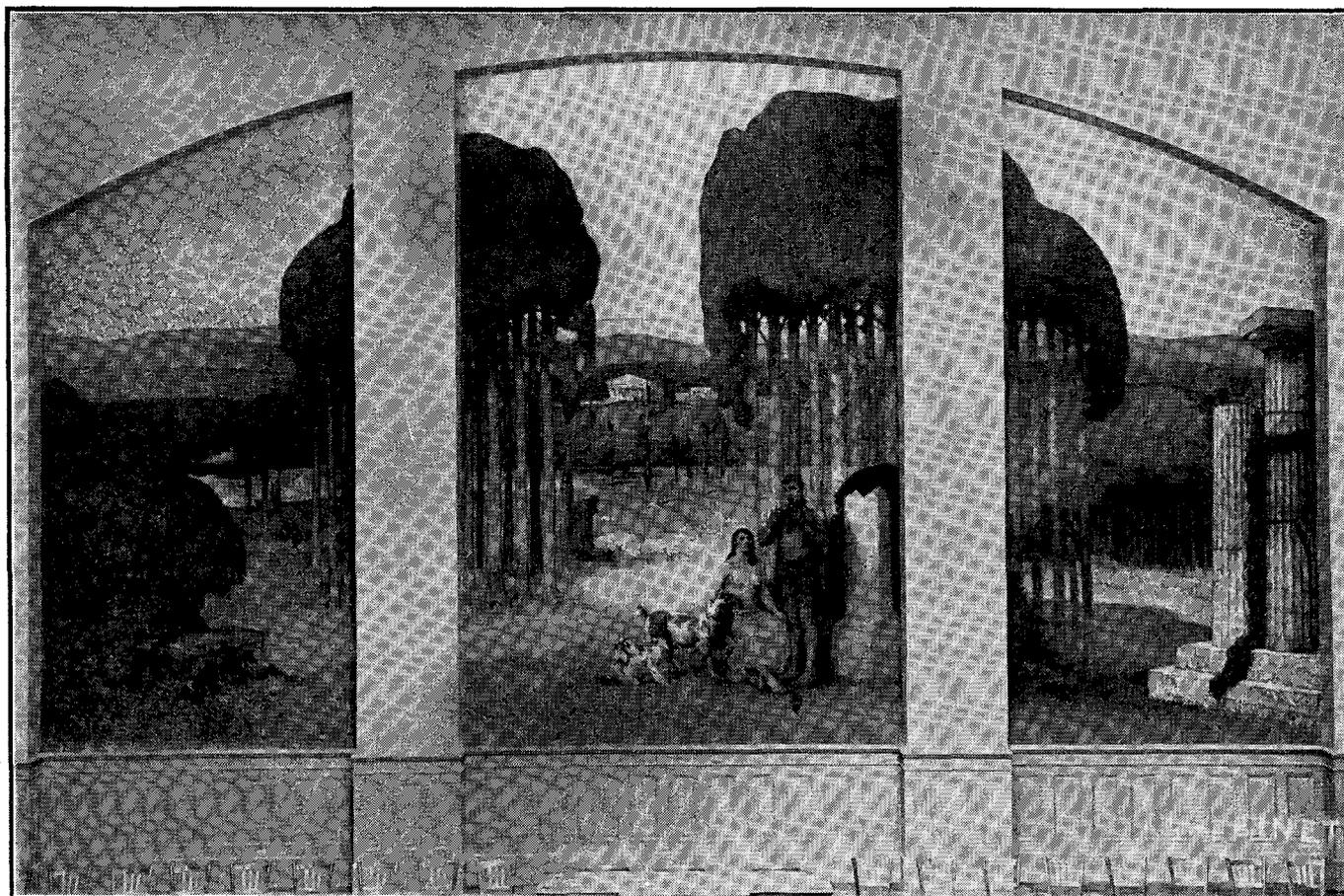
La façade du grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres



L'entrée du grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres



Le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres



Grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres — Triptyque de Bergès

gable, exerce un merveilleux apostolat par la rénovation de la doctrine et la diffusion des méthodes et des principes ». On ne peut souhaiter plus grand éloge, et plus autorisé. Je me bornerai donc à ajouter que l'œuvre de M. Chioyenda est connue et appréciée à sa valeur en tous pays, ce que suffisent à prouver, d'une part, la collaboration de nombreux professeurs étrangers aux « Mélanges » cités, d'autre part, les traductions faites ou en préparation, de certains de ces livres en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais et en français. Le rattachement d'un tel maître à l'Université de Toulouse au titre de docteur « honoris causa » paraît devoir être pour celle-ci un enrichissement et un honneur. »

Dans son remerciement, M. le professeur Chioyenda dit combien il est sensible au grand honneur qui lui est fait.

« Pour trouver dans l'histoire de ma vie, dit-il, une émotion comparable à celle qui me trouble en ce moment, et m'empêche presque de vous parler, je dois remonter jusqu'au 4 novembre 1918, lorsque la nouvelle s'est répandue dans ma ville que la bataille de Vittorio était gagnée et que l'ennemi fuyait en désordre devant nos soldats, lorsque j'ai vu dans les rues des gens qui ne se connaissaient pas, s'embrasser en pleurant de joie. On peut dire, en effet, que la satisfaction la plus haute pour l'homme qui s'est dédié à la science, c'est de voir que son œuvre, pour modeste qu'elle soit, est reconnue par les étrangers.

« Mais je ne me sens pas étranger dans cette France que nous avons tant aimée et à laquelle tant de liens nous rattachent, liens de race et d'histoire, de langue et de religion, et surtout liens du sang répandu dans des guerres communes. Comme juriste et comme homme de lettres italien, je ne me sens pas étranger sur cette terre où Rome a laissé avec les souvenirs de son art, l'empreinte éternelle de son droit, où le droit romain, dans le haut moyen âge, s'est réfugié comme dans une seconde patrie, où la poésie même de l'Italie est venue chercher jadis les inspirations les plus douces. »

Après un savant exposé de quelques théories modernes du droit, M. Chioyenda conclut que c'est aux hommes de science qu'appartient la tâche de préparer la communion des esprits, des peuples et des États, et que c'est dans ce sens qu'il interprète le geste de l'Université.

M. le recteur lui remet les insignes et diplôme, et lui donne l'accolade. La salle tout entière applaudit, puis se lève debout aux accents de la « Marche royale italienne ».

Réception de M. le Professeur Brouha

C'est maintenant au tour de M. le doyen Bardier de présenter M. le professeur Maurice Brouha, l'éminent titulaire de la chaire d'obstétrique à la Faculté de Médecine de Liège.

RAPPORT

de M. Bardier, Doyen de la Faculté de Médecine

sur la présentation au titre de docteur honoris causa de M. Brouha, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège

MESSIEURS,

« L'Université de Toulouse a eu la douleur de perdre dans le cours de l'année scolaire 1933-34, un de ses plus illustres Docteurs *honoris causa*, le professeur Recasens, titulaire de la chaire d'obstétrique et de gynécologie et doyen de la Faculté de Médecine de Madrid.

« La Faculté de Médecine a tenu à rendre un suprême hommage à notre grand disparu en proposant de lui donner pour successeur le professeur Maurice Brouha en qui s'incarnent si brillamment le patriotisme et la science belges.

« Notre Université a été, en outre, particulièrement heureuse de témoigner à ce maître de l'Obstétricie contemporaine toute sa respectueuse estime en même temps que sa plus vive reconnaissance pour les deux conférences qu'il est venu faire il y a quelques semaines au titre de Professeur d'échange, sur « le cancer du col pendant la grossesse » et « l'épreuve du travail dans les bassins limites ». Ces deux conférences ont connu le beau et légitime succès qui va tout naturellement aux maîtres, comme le professeur Brouha, qui se distinguent aussi bien par leurs qualités pédagogiques que cliniques et oratoires.

« Aussi bien une telle maîtrise repose sur une carrière universitaire aussi éclatante que rapide.

« Agrégé en 1906, chargé d'abord de l'enseignement des sages-femmes, puis d'un cours théorique d'accouchements et de Polyclinique obstétricale et gynécologique, Maurice Brouha fut nommé en 1926, professeur de clinique obstétricale à l'Université de Liège.

« En plus des titres officiels, les honneurs sont venus en foule à cet homme modeste, entouré de ses élèves :

« Successivement Président de la Société Médico-chirurgicale de Liège, Président de la Société Belge de Gynécologie et d'Obstétrique, Rapporteur désigné au Congrès International de Berlin, en 1912, aux Congrès de Lyon, de Bruxelles, etc... il est de plus membre assidu de la Société Obstétricale de France, de la Société d'Obstétrique de Paris, rapporteur au Congrès de la fièvre puerpérale (Strasbourg 1923), etc...

« Il eut aussi le grand honneur de présider le premier Congrès des « *Obstétriciens et Gynécologues de langue française* » qui eut lieu à Bruxelles en 1919. Ce fut un spectacle profondément émouvant, écrit M. le professeur Audebert, et qu'aucun des témoins n'a pu oublier : devant le Roi Chevalier, sur le terrain pacifique de la Science, la France et la Belgique célébraient leur commune victoire et communiaient pieusement dans l'allégresse de la paix reconquise.

« Tous les assistants virent dans ce double choix un hommage à la Belgique triomphante et meurtrie et aussi à l'homme qui, pendant toute la durée des hostilités, n'avait pas fléchi sous les menaces allemandes, un hommage aussi, ajoutons-le, au grand obstétricien à qui nous devons de si beaux travaux qui font autour de son nom une couronne lumineuse.

« Dans ses publications, comme dans son enseignement, le professeur Brouha a abordé tous les sujets, d'ordre obstétrical ou gynécologique, qui s'imposent à l'attention des chercheurs, aussi bien dans le domaine de la technique obstétrico-chirurgicale et des recherches de laboratoire, que dans les questions de clinique pure ou d'assistance sociale.

« On trouvera la consécration de tous ces travaux dans son importante collaboration au Traité classique « *La pratique de l'Art des Accouchements* » qui est la Bible des obstétriciens français.

« Ces belles pages, pleines de substance, où se marquent l'esprit le plus ingénieux, l'expérience la plus avertie, sont consacrées aux « *Anomalies et maladies des membranes et l'Œuf* » et aux « *Anomalies du fœtus* ». Elles font actuellement autorité en la matière, et sont exactement représentatives de la haute personnalité du professeur Brouha.

« A l'unanimité des votants, la Faculté de Médecine et le Conseil de l'Université ont tenu à lui donner, sous la forme du titre de Docteur *honoris causa*, ce témoignage d'estime, d'admiration et de reconnaissance. »

Dans sa réponse, M. le professeur Maurice Brouha, associe son pays au deuil de la France, rendant hommage aux deux grands hommes dont elle pleure la perte, Louis Barthou et Raymond Poincaré, deux grands amis de la Belgique, deux hommes qui ont fait rayonner dans le monde l'esprit de la France, deux amis de Liège, dont l'un, Raymond Poincaré, était docteur *honoris causa* de son Université.

« Ce n'est, dit-il, que vous rendre ce que vous avez fait quand nous avons été tragiquement frappés dans la personne de notre Roi Albert. La France a prononcé les paroles qui consolent et son amitié nous est particulièrement précieuse à nous qui entendons parfois venir de l'est de menaçantes rumeurs. »

M. Brouha regrette l'absence de l'illustre historien belge Pirenne, qui devait participer à la même réception, et qui, avec sa profonde érudition, sa vivacité d'esprit, lui aurait permis de jouer le modeste rôle de second.

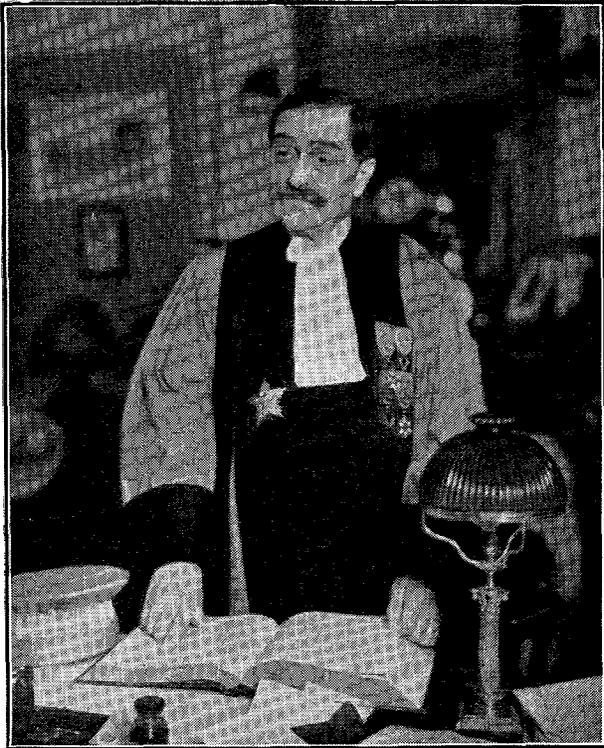
« Presque toujours, dit-il, les Facultés étrangères rendent honneur à des savants de laboratoire plutôt qu'à des praticiens. Il est, en effet, difficile, dans la médecine pratique, où la clientèle, l'acquisition de la technique chirurgicale sont fort absorbantes, de se consacrer à des œuvres doctrinales importantes. Les cliniques appartiennent à une branche de la médecine qui est ainsi trop souvent considérée comme une parente pauvre. Dans une boutade spirituelle, un de mes confrères disait : « Si mon fils est intelligent, j'en ferai un médecin ; s'il est adroit, un chirurgien ; s'il n'est pas très bien doué, un accoucheur ». Je vous remercie de n'avoir pas pensé ainsi et de m'avoir réservé parmi vous une place aussi honorable. »

Le même cérémonial s'accomplit, tandis que la « Brabançonne » retentit dans la salle.

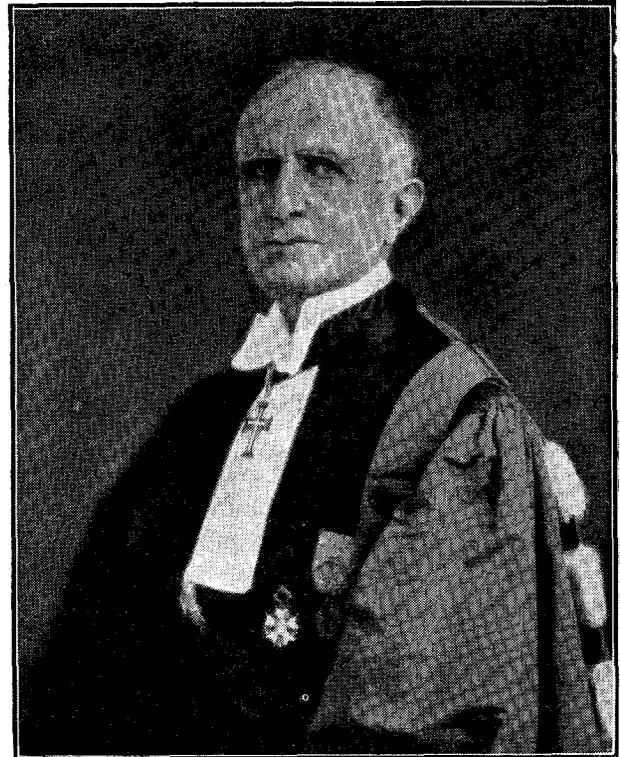
Reception de M. le Professeur Pirenne

Sur cette partie de la séance devait planer un voile de tristesse.

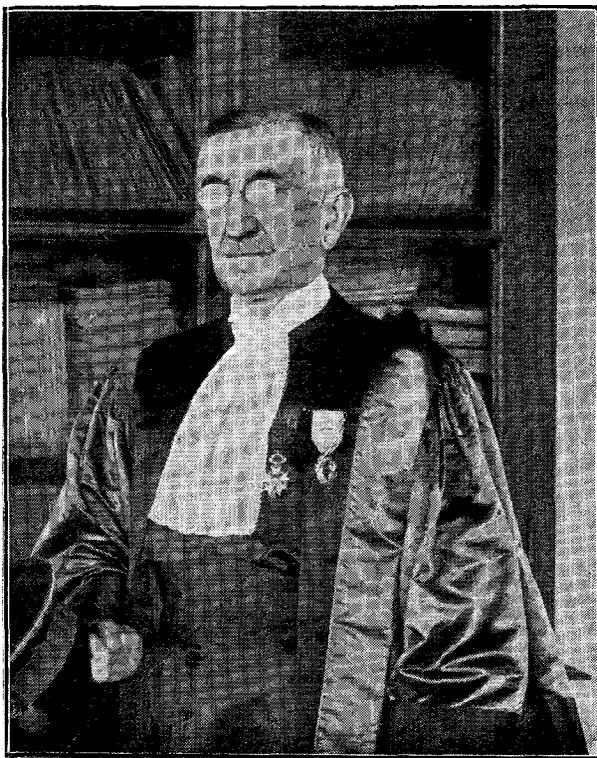
C'est qu'en effet le rapport concluant à l'attribution du grade de docteur *honoris causa* à M. le professeur Pirenne avait été rédigé, avant la fin de la dernière année scolaire, par le très regretté professeur Camille-Georges Picavet, brusquement décédé, le 31 août dernier, à Saint-Quentin, non loin du village natal où il avait eu dessein de prendre, comme chaque année, quelques semaines de repos.



M. CÉZAR-BRU
Doyen de la Faculté de Droit



M. MARSAN
Doyen de la Faculté des Lettres



M. BARDIER
Doyen de la Faculté de Médecine



M. DELTHEIL
Doyen de la Faculté des Sciences

M. Jules Marsan, Doyen de la Faculté de Lettres de Toulouse, s'était chargé du pénible devoir de donner lecture du rapport établi par Georges Picavet.

« Je ne songerai pas, dit-il, à dissimuler l'émotion qui m'étreint. Picavet, notre collègue, notre ami, est mort, pendant les grandes vacances, en pleine vigueur intellectuelle, en plein talent. Tout à l'heure, M. le Recteur rappellera, avec la grande autorité qui est la sienne, ce que fut Picavet. Je m'associe par avance aux paroles qu'il pourra prononcer. Je veux seulement vous dire, au nom de mes collègues et au mien, que la Faculté des Lettres, que l'Université de Toulouse tout entière, que la Science française sont en deuil et je vous demande la permission d'adresser, en ce moment, à celle qui a été la compagne attentive de Georges Picavet, notre pensée respectueuse. »

Notre photographie fixe l'aspect de l'estrade officielle et d'une partie de la salle, lorsque M. le Doyen Marsan, avec un accent venu du cœur et au milieu du recueillement général, évoque la mémoire du grand Professeur disparu.

RAPPORT

tendant à la Réception comme docteur « honoris causa » de l'Université de Toulouse de M. le Professeur PIRENNE

MONSIEUR LE DOYEN,

« J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à la Faculté des Lettres, et conformément à votre désir, les titres historiques de M. le professeur Pirenne dont nous désirons tous la promotion au grade de *Docteur honoris causa* par l'Université de Toulouse.

« A peine est-il besoin d'insister sur la valeur historique connue dans le monde entier, et en France particulièrement, où déjà l'ont appelé au même titre les Universités de Paris, de Strasbourg, de Lyon, etc... de M. Henri Pirenne, professeur honoraire à l'Université de Gand et qui donne encore actuellement un enseignement à l'Université de Bruxelles.

« Les travaux de M. Henri Pirenne sont nombreux; ils comportent des publications érudites et des essais approfondis de synthèse. Parti de recherches sur le Moyen Age, M. Pirenne est arrivé naturellement à l'histoire moderne, voire même à l'histoire contemporaine. Il a uni en un heureux mélange, avec commentaires approfondis de textes souvent inédits, la hardiesse de synthèses

« fréquemment audacieuse d'histoire économique et sociale, desquelles n'est pas exclue la hardiesse souvent génératrice d'explications et d'hypothèses fécondes qui dominent les textes en ne s'y laissant pas écraser par eux.

« L'activité génératrice de M. Pirenne ne s'est pas bornée à son enseignement et à ses publications. Après la guerre de 1914, il a joué un très grand rôle dans la remise en activité d'une coopération historique internationale. Il a figuré dans tous les grands congrès historiques desquels il a été l'animateur, et s'est trouvé en sympathie particulière, de travail et d'action, avec tous les historiens français. Quiconque l'a vu en travail scientifique dans une réunion française, qu'il s'agisse d'un exposé ou d'une discussion, ne saurait douter de ce qu'a de vivifiant sa parole, et de la vocation véritable qu'il a pour établir les faits historiques, économiques ou sociaux et pour les interpréter. Des discussions qu'il favorise, jaillissent la clarté, la lumière, et le brillant de la discussion y est toujours joint à la solidité de l'érudition et à la sûreté de l'interprétation.

« Puisqu'il faut se borner à ne point vouloir établir ici une bibliographie complète — d'ailleurs inutile — rappelons, sans oublier le reste, la grande œuvre de M. Pirenne, son *Histoire de Belgique*, dont le tome VII et dernier a paru en 1932. On ne s'étonnera pas d'y voir mis en lumière l'importance du point de vue économique. On ne s'étonnera pas non plus d'y voir proclamer et démontrer une conception spéciale de la Belgique, conçue non comme une œuvre récente de la diplomatie européenne, mais ramenée par delà les traités à ses origines anciennes, à son originalité véritable, nation née aux confins de deux civilisations et dont le rôle véritable est de ne laisser péricliter ni l'une, ni l'autre. Cet essai — que l'on peut juger définitif, dans la mesure où le définitif existe en histoire — a été fêté avant son achèvement même en 1912 en Belgique, et l'un des collègues de M. Pirenne a pu écrire à cette occasion, sans exagération ni démenti, l'histoire de Belgique de Pirenne est elle-même un des éléments de notre histoire ».

« Il nous sera peut-être permis de rappeler que le fécond auteur des *Villes du Moyen Age*, des *Anciennes démocraties des Pays-Bas*, de *La Belgique et la guerre mondiale*, etc... a eu pendant la grande guerre un rôle civique et social égal à son rôle historique. Prisonnier civil en Allemagne, il a connu la captivité et, rentré dans son pays, ne s'est point écarté dans ses travaux pos-

« térieurs de son impartialité scientifique. Professeur honoraire aujourd'hui, il continue avec la même vigueur ses recherches intellectuelles. L'une de ses dernières publications porte sur *le Commerce des Syriens en Occident*. Son grand travail terminé, il ne s'est pas départi de ses qualités de méthode et de son goût pour les études économiques.

« Pour toutes ces raisons, dont nous ne proposons qu'un bref résumé, nous vous demandons que M. le Professeur Pirenne soit admis à rejoindre dans la liste des *Doctor honoris causa* de l'Université de Toulouse ses collègues scientifiques ou littéraires, en particulier son collègue M. Leclere, professeur à l'Université de Bruxelles. »

Après lecture de ce rapport, M. le Doyen Marsan exprime ses vœux de prompt rétablissement à M. le Professeur Pirenne qui, pour des raisons de santé, n'a pas pu se rendre à Toulouse et prendre part à la cérémonie du 5 novembre.

M. Henri BEGOUEN

Docteur « honoris causa » de l'Université de Porto

M. le recteur Gheusi donne ensuite lecture d'une lettre de M. José Pereira Salvaro, recteur de l'Université de Porto, qui le prie de vouloir bien remettre, en son nom, le diplôme de docteur *honoris causa* de la Faculté des Sciences de cette ville, à M. Henri Begouen, chargé de cours de préhistoire à la Faculté des lettres de Toulouse et joint à cette agréable mission l'expression de sa profonde et sympathique estime pour l'Université de Toulouse.

En recevant ce diplôme, M. Begouen demande à M. le recteur de transmettre aux membres de l'Université de Porto l'expression de sa très sincère et vive reconnaissance et souligne les liens d'amitié et de collaboration scientifique qui unissent le Portugal et la France.

« La culture française, dit-il, est très appréciée dans ce charmant pays de fleurs et de soleil. Aussi, suis-je convaincu que c'est moins à ma modeste personnalité qu'à l'Université de Toulouse tout entière que s'adresse l'honneur insigne qui m'est fait aujourd'hui. Déjà, une de nos gloires les plus pures, M. le doyen Sabatier, est revêtu de ce même titre et j'ai le droit d'être fier, d'être ainsi quelque peu haussé jusqu'à lui. »

M. Begouen termine en se félicitant de voir la préhistoire française ainsi honorée et d'avoir été choisi comme l'un des maillons de la chaîne intellectuelle si solidement nouée entre Porto et Toulouse.

Le Rapport universitaire

Cette cérémonie accomplie, M. le recteur Gheusi prend la parole pour exposer la vie de l'Université de Toulouse pendant l'année qui vient de s'écouler.



M. HENRI BEGOUEN
Docteur « honoris causa » de l'Université de Porto

Présidant pour la troisième fois la séance solennelle de rentrée, il est heureux de voir l'Université chez elle, dans ce magnifique amphithéâtre qu'elle inaugure aujourd'hui. Il est vrai qu'elle bénéficiait auparavant de l'hospitalité municipale dans le cadre grandiose de la salle des Illustres, une hospitalité dont elle est reconnaissante et qu'elle sollicitera de nouveau à l'occasion. Elle espère aussi pouvoir prendre bientôt possession de la caserne voisine, trop petite pour les vaillants pompiers toulousains, mais assez grande pour mettre enfin à l'aise la Faculté des lettres.

M. le recteur exprime de chaleureuses félicitations à l'architecte, M. Thillet, à son collaborateur, le sculpteur Raynaud, et tout spécialement au peintre Bergès, premier grand Prix de Rome, le grand artiste qui a décoré la salle d'un magnifique tryptique et dont l'œuvre choisie au concours, en même temps qu'elle est digne de son talent honoré l'Université. Par le paysage antique qu'elle représente, par le sujet d'églouge rustique qu'elle maté-

rialise, n'est-elle pas un symbole, celui du souci de la culture classique à remonter au printemps des idées et au printemps des choses ?

M. le recteur évoque ensuite les deuils de l'année qui ont frappé l'Université de Toulouse dans la personne de six de ses professeurs en exercice, lourd tribut payé à la mort. Il apporte un témoignage ému à leur mémoire, particulièrement à ceux qui ont disparu tout récemment, au cours des vacances. MM. Audry et Frenkel, suivant à quelques semaines de distance le regretté doyen Bailaud, directeur honoraire de l'Observatoire de Toulouse et de Paris, membre de l'Institut. Il rappelle, avec une belle éloquence, l'élévation de leur esprit, l'importance de leurs travaux et la place qu'ils ont tenue dans l'Université.

A son tour, il s'arrête un moment devant le décès si prématuré et si imprévu, de M. Georges Picavet. Ce grand universitaire, qui avait de qui tenir — son père, François Picavet était professeur à la Sorbonne et il avait terminé sa carrière comme



M. GEORGES PICAVET

Né à Auxerre (Yonne), le 20 juillet 1881. Ancien élève de l'École Normale Supérieure (1901-1904), agrégé d'histoire et géographie (1904), boursier d'études en Italie (1904-1905), professeur aux lycées de Cherbourg, de Saint-Quentin, de Lille (1905-1914) ; docteur ès lettres (1914) ; mobilisé (1914-1919) ; maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse (1^{er} octobre 1919) ; professeur titulaire à ladite Faculté (1^{er} novembre 1922) ; décédé le 31 août 1934.

Secrétaire général du Collège de France — compte parmi les Maîtres de l'Histoire contemporaine.

Les étudiants et les auditeurs de ses cours publics pourraient dire la qualité et le prestige de son enseignement. « Mais, ajoute M. le Recteur, il était plus qu'une conscience professionnelle : c'était une âme généreuse et humaine qui projetait sur le plan social les plus belles vertus de l'Université. Il avait fondé à Toulouse une section de la *Nouvelle Ecole de la Paix*. Vous souvenez-vous de cette conférence qu'il avait organisée, au théâtre du Capitole, avec le concours de M. de Jouvenel, et qu'il m'avait demandé de présider ? Il prononça, ce soir-là, des paroles vibrantes, tout empreintes de son attachement à la cause qu'il servait.

« L'Université, qu'il honorait, n'a pas pu être officiellement présente à ses obsèques. Mais M. le recteur Hardy, de l'Université d'Alger, qui avait été son camarade à l'École Normale, lui adressa le dernier adieu, au nom de l'amitié et de l'Université elle-même. C'est pour moi un devoir de le remercier et de faire retentir ici comme un écho de ses propres paroles. »

M. le Recteur examine ensuite la situation de l'Université de Toulouse, quant au nombre de chaires et à l'application des décrets-lois.

Trois professeurs, MM. Abelons, Audebert et Navarre ont été admis à l'honorariat, mais tous ne sont pas et ne seront pas remplacés, car la compression des dépenses, effectuée en application des décrets-lois, a fait supprimer 74 chaires à Paris et 78 chaires en province. Toulouse a eu sa part que le Conseil de l'Université et son recteur se sont efforcés avec succès de réduire au minimum.

Après avoir passé en revue les divers services, les instituts annexes, les divers budgets rattachés, les œuvres extérieures à l'Université, M. le Recteur donne l'assurance qu'en dépit des réductions budgétaires leur marche sera normalement assurée.

Ayant souhaité la bienvenue aux nouveaux membres non professeurs du Conseil de l'Université, MM. Billières, les sénateurs Rouart, Calvet et Paul Feuga, il termine, très applaudi, en émettant le vœu que celle-ci, toujours fidèle à sa mission, étende une action toujours plus efficace sur la vie de la cité.

La séance solennelle de rentrée prend fin après une belle et savante conférence de M. le professeur Gaussen, de la Faculté des Sciences, sur « l'homme et les forêts dans la région méditerranéenne.

Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette conférence qui a été suivie avec le plus grand intérêt et chaleureusement applaudie :

La Forêt aux Pays Méditerranéens d'Europe

par H. GAUSSEN

C'est à un scientifique qu'échoit, en 1934, le grand honneur de prendre la parole dans ce bel amphithéâtre, plus particulièrement destiné aux conférences des littéraires. A la Faculté des Sciences on étudie surtout la nature et les forces qui la dirigent, à la Faculté des Lettres on étudie surtout l'homme



M. H. GAUSSEN
Professeur à la Faculté des Sciences

et ses réactions devant le milieu où il vit. J'ai pris un sujet où la nature et l'homme tantôt s'allient, tantôt se combattent sans vouloir le moins du monde en faire l'image des rapports des littéraires et des scientifiques.

Histoire des Forêts.

Il paraîtrait logique, pour parler des rapports de l'homme et de la forêt, dans les pays méditerranéens, de dresser un tableau des forêts telles qu'elles étaient avant l'apparition de l'homme et de

voir comment celui-ci les a modifiées. Mais une grave difficulté surgit tout d'abord car le milieu a varié depuis cette époque et aurait modifié la forêt même en l'absence de l'homme. Celui-ci a attaqué un manteau forestier en perpétuel changement.

Les glaciations.

En fait, il sera suffisant de tracer ces rapports de l'homme et de la forêt depuis une date récente, mettons dix mille ans. A ce moment, les grands glaciers venus du Nord et qui avaient couvert une grande partie de l'Europe existaient sur les montagnes méridionales. Ils n'atteignaient pas les vrais pays méditerranéens, mais ils coïncidaient avec un refroidissement général du climat et avaient poussé devant eux, comme un troupeau, les arbres septentrionaux. Les plus robustes se réservaient le climat froid des montagnes et plus on descendait vers la mer, plus on trouvait des arbres des climats tempérés et doux.

Des côtes de Languedoc ou de Provence, on pouvait voir la sombre ceinture de Sapins qui couvraient sans doute les montagnes au front couronné de neiges ou de glaces.

Au-dessous, dans les plaines aujourd'hui cultivées de vignes ou sagement irriguées pour les cultures maraîchères, existaient les forêts de Chênes-rouvres qui brunissaient de leurs feuilles sèches le paysage d'hiver. Dans les recoins abrités des côtes, aux endroits les plus secs, s'étaient réfugiés les anciens maîtres du pays : les Chênes-verts, Chênes-lièges, le Cyprès, le Pin d'Alep, et l'élégant parasol du Pin Pignon. Comme chez les hommes, les arbres connaissaient l'invasion des barbares du Nord et les armées rigides et disciplinées des Sapins avaient refoulé l'odorant désordre des bois-maqués d'Yeuses tout parfumés de Cistes et de Romarin.

Comme pour les hommes, il est curieux de remarquer que la population du Nord est plus disciplinée que celle du Midi.

Augmentez le froid de la Borah, du Mistral, de la Tramontane, obscurcissez fréquemment le ciel de gris nuages et vous aurez je crois une image assez fidèle de nos pays méditerranéens lors de la dernière glaciation.

Mais de même que les invasions barbares n'ont pas toutes gagné l'extrémité occidentale de l'Europe, de même les arbres du Nord se sont souvent arrêtés en chemin. Le Mélèze, l'Epicea n'ont jamais franchi le Rhône. Aussi, Massif Central, Pyrénées et Ibérie ne les ont pas connus. Le Sapin a été arrêté par la vallée de l'Ebre. Le Pin sylvestre seul a formé des forêts en Espagne, mais n'a pas

atteint le centre et le Sud du Portugal. Là, entre les glaciers et les Chênes, existait une large bande dépourvue d'arbres, sans doute formée de frais pâturages. Naturellement, vers le Sud de l'Espagne ou de l'Italie régnaient des conditions méditerranéennes analogues à celles de notre côte du Languedoc actuel. Mais un seul point d'Europe y avait un arbre de montagne : la Serrania de Ronda avec le Sapin Pinsapo, venu des massifs africains.

Dans l'ensemble tout était décalé en altitude et latitude par rapport aux conditions actuelles.

Que faisait l'homme à cette époque ? Nous savons que dans nos montagnes il s'était réfugié dans des grottes. Nous savons qu'au Mas-d'Azil il cultivait du blé. Il est donc probable qu'il avait défriché des quartiers de forêts dans les plaines méditerranéennes au climat plus doux, mais il y a peu de certitudes à cet égard.

Le réchauffement postglaciaire.

Quelle que fût l'emprise de l'homme sur la végétation spontanée, elle fut profondément troublée par une importante modification du climat qu'on place entre 7.000 et 4.000 ans avant Jésus-Christ.

Les glaces du Nord sont alors vaincues par un réchauffement et une sécheresse générales. Chaleur et sécheresse sont les armes des plantes du midi et elles gagnent du terrain sur tout le pourtour du bassin méditerranéen. Elles dépassent même leurs limites actuelles et les plaines ont dû souvent prendre un caractère plus ou moins steppe pendant que les côtes se couvraient de forêts de Chênes-verts, de Chênes-lièges, de Pin d'Alep, de Cyprès, suivant les régions. Plus haut, les Pins Laricios et les Chênes à feuilles caduques gagnaient les altitudes qu'occupaient les Sapins durant les glaciations.

La reconquête laisse toujours des îlots ou les anciens usurpateurs arrivent à se maintenir. Aux endroits frais, bords des rivières, falaises ombreuses, des arbres ont conservé la place qu'ils avaient lors des glaciations : ce sont pour nous des survivances glaciaires : témoins ces Chênes-rouvres qui bordent aujourd'hui les rivières du Roussillon et quelques remarquables îlots de Hêtres comme ceux de la Sainte-Baume en Provence ou du Montsec, en Catalogne.

La population humaine était favorisée par ce climat lumineux et la vie pastorale devait tenir autant de place que la vie agricole. Comme l'homme existait déjà depuis longtemps, on ne sait pas s'il n'a pas empêché l'installation de la forêt méditer-

ranéenne en bien des points. Le feu et le troupeau étaient sans doute déjà les maîtres et bien des paysages de garrigues, de tomillares, de phrygas, de maquis témoignaient, dès cette époque reculée, de la lutte entre la végétation naturelle qui tendait vers la forêt et l'homme qui l'empêchait de se former.

Le refroidissement postxéothermique.

Plus tard, environ 2.000 ans avant J. C., à cette période sèche et chaude, à laquelle on donne le nom de *xéothermique* a succédé une période plus froide et plus humide qui a provoqué un grand développement des tourbières au Nord de l'Europe et une invasion forestière marquée dans le Sud. En moyenne, le climat paraît s'être peu à peu réchauffé jusqu'à nous. Donc, depuis la dernière glaciation, on peut parler d'une période xéothermique à laquelle a succédé une période « *mésohygrothermique* » dans laquelle nous vivons encore.

Lors du refroidissement postxéothermique, beaucoup de plantes méditerranéennes ont dû fuir les régions extrêmes où elles avaient progressé. Mais elles ont pu se maintenir en quelques stations privilégiées où des conditions locales leur permettaient de subsister au milieu d'une région hostile. Ainsi les bouquets de Chênes-verts qu'on trouve à Foix ou Saint-Béat ont cette origine. A côté des survivances glaciaires signalées tout à l'heure on peut donc parler de survivances xéothermiques. Si nous allions plus au Sud, au Sahara, par exemple, il semble probable que le refroidissement postxéothermique avait favorisé la végétation de Tamaris sur les gerbes des grands ouest, puis le réchauffement lent jusqu'à nos jours et la dégradation par l'homme les fait passer à l'état de survivance postxéothermique.

L'homme agit dans le même sens qu'un réchauffement. Par ses feux, par ses terribles chèvres, par le défrichement ou l'exploitation abusive des massifs boisés, il dénude le sol et le dessèche. Des formes de végétation possibles à l'ombre sont définitivement détruites et l'évolution régressive déclanchée, elle mène au désert, des pays qui ont porté ou auraient pu porter des bois. Qu'on songe au sort navrant de Madagascar. La forêt tropicale défrichée et abandonnée y a donné la forêt secondaire beaucoup plus pauvre en arbres à bois dur; à son tour celle-ci défrichée et abandonnée a donné la brousse, celle-ci brûlée a donné la steppe, au soleil le sol se latérise et le désert stérile et définitivement stérile finit par remplacer l'ancienne fo-

rêt. En pays méditerranéen, le soleil est moins actif, mais le désastre est immense aux calveros d'Espagne improprement appelés steppes. Des siècles d'abus pastoraux, imposés par la « mesta » qui faisait du pâturage la seule richesse, ont donné ce résultat.

L'Espagne n'est pas seule victime car tous les paysans méditerranéens ont une mentalité de pasteurs plus que d'agriculteurs.

La terre mise à nu se dessèche, les pluies torrentielles l'emportent, les hauts pays se dégradent et préparent les catastrophes pour les parties basses des vallées.

Le reboisement et les idées modernes.

Les hommes modernes ont voulu réparer ces désastres et on s'est mis à l'œuvre pour reboiser. Mais s'il est assez facile de conserver une forêt méditerranéenne, il est très difficile d'en créer. Il est difficile de redonner au sol l'humus, l'humidité, les bactéries que des siècles de végétation y avaient installés et il faut admirer le dévouement d'un CORDOBIU en Espagne, d'un FLAHAULT, en France, qui ont prêché le reboisement des pays méditerranéens et en ont montré la possibilité.

Une œuvre considérable devait être réalisée. Il fallait d'abord protéger les forêts existantes ; il fallait les exploiter d'une façon rationnelle pour ne pas les perdre ou les voir s'appauvrir peu à peu ; il fallait lutter contre les causes destructrices qui n'ont pas abandonné la lutte. Il y a encore des millions de chèvres en pays méditerranéens et le feu décime encore les forêts et surtout les forêts de résineux.

Il fallait ensuite reboiser. La bonne volonté ne suffit pas, il faut connaître les méthodes. On a d'abord envisagé les problèmes avec les enseignements des forestiers allemands ou de ceux de Nancy. On voulait donc transporter au Midi les méthodes de l'Europe centrale. On a eu souvent des déboires. Voici un exemple typique.

Chacun sait que pour semer des Chênes avec le plus de sécurité possible, on creuse des trous ou des sillons qu'on laisse aérer et ensoleiller le plus longtemps possible, puis on installe les glands et on recouvre de terre.

En un certain point de Sardaigne, les forestiers italiens voulaient reboiser avec des Chênes-verts. Ils avaient beau semer avec tous les soins exigés par la méthode officielle, leurs arbres mourraient de sécheresse, et ils dépensaient plus de 3.000 livres

par ha. Des glands tombés des sacs avaient parfaitement germé sans aucun soin. De guerre lasse, on se décida à semer les glands dans la terre sèche et compacte sans faire de grand trou. Cette fois, la plantation réussit.

En ameublissant la terre on détruisait la capillarité du sol, en soumettant le trou à l'action du soleil on y détruisait des bactéries indispensables, on desséchait le sol et on semait dans un sol stérile et voué à la sécheresse. L'étude expérimentale a été faite, le nombre de bactéries comptés, l'humidité étudiée, et je viens de vous donner l'explication scientifique de l'insuccès. Les problèmes médi-



Cliché H. GAUSSEN

Dans la forêt vierge de Bosnie : Cabane de bûcheron ; forêt de sapins, hêtres, épicéas.

(Photographie prise au chemin de fer d'exploitation forestière)

terranéens ne sont donc pas les mêmes que ceux des pays nordiques et le midi ne doit pas être à la remorque du Nord. Les divers pays l'ont compris et une belle activité scientifique s'est développée en Grèce, Yougoslavie, Italie, Espagne, Portugal, Maroc, Algérie et France. Les discussions ont pris parfois le ton passionné qui convient à des méridionaux et le midi bouge. Une association forestière internationale, nommée « Silva mediterranea », organise tous les deux ans des excursions très instructives : Italie, Espagne, France, Yougoslavie ont été visitées et bientôt viendront, Maroc, Algérie, Syrie et Palestine.

J'ai pu suivre trois de ces excursions en Espagne, France et Yougoslavie ; d'autre part, j'ai visité le Portugal qui se rattache aux pays méditerranéens ; ainsi, sur place, ai-je déjà acquis d'utiles visions des problèmes forestiers, si divers et si difficiles,

posés par les rivages de la mer bleue. Je n'ai malheureusement pas suivi l'excursion en Italie et ne pourrai donc pas dire grand chose de ce pays, pourtant très intéressant pour le sujet qui nous occupe.

Les forêts actuelles.

Suivant l'altitude, les conditions géologiques, historiques, suivant le degré de civilisation agricole, les pays méditerranéens montrent à l'heure actuelle les divers types des rapports de l'homme et de la nature. Je voudrais les évoquer devant vous au moyen de quelques projections.

Elles vous mèneront dans les divers pays que je vous ai cités en partant des parties montagneuses où se trouvent les forêts de Sapins, Hêtres et Epicéas qui rappellent les forêts glaciaires. Plus bas, nous trouverons le Pin sylvestre caractéristique des montagnes sèches, puis l'étage des Chênes à feuilles caduques qui correspond au climat de l'Aquitaine. Puis, en approchant de la mer bleue, le climat plus doux permet les Pins Laricios, les Chênes-verts et quand l'Olivier vient donner au paysage sa ligne classique ce seront les arbres méditerranéens : Chêne-liège, Cyprés, Pin parasol, Pin d'Alep, qui formeront les forêts où émergeront des garrigues ou des maquis.

Allons en Yougoslavie, vers ce pays auquel nous unissent tant d'épreuves communes et de souvenirs douloureux, nous trouverons dans les Alpes Juliennes l'image de l'ancienne forêt des temps glaciaires actuellement réfugiée dans les montagnes : Forêts d'Epicéas ou de Hêtre.

Dirigeons-nous vers le centre de la Bosnie pour voir à l'œuvre l'homme en face de la forêt. Allons vers la charmante ville de Sarajevo parée de toute la poésie de l'orient montagneux avec les cent minarets de ses mosquées, ses églises, ses musulmanes complètement voilées. De là, on peut monter par des routes encore primitives vers la forêt de Sapins.

Tout le long du trajet c'est le cortège des chevaux qui portent du bois à la ville. L'homme au costume bariolé, à la noble stature d'un slave du sud fait une journée de marche pour vendre une charge de bois. C'est que la forêt recule devant le défricheur. Les étapes sont marquées sur le sol. Un quartier de forêt est abattu, des scieurs de long débitent les Sapins, les Hêtres ou les Epicéas. Puis, c'est l'emprise du propriétaire : une palissade vient entourer les souches et les broussailles. Le terrain est débroussaillé, le bétail vient le fumer et utiliser

l'herbe qui pousse entre les souches. Le labour nettoie le tout et peu à peu les souches sont assez sèches pour qu'on essaie de les faire brûler. Il faut des années pour finir de les détruire, et finalement un champ ou un pré remplace l'ancienne forêt.

Malgré des outils un peu plus perfectionnés, je crois que ces procédés doivent ressembler beaucoup à ceux des premiers habitants des pays méditerranéens.

Mais l'homme moderne, quand il n'est plus isolé, peut défricher ou exploiter la forêt avec beaucoup plus de puissance. Au milieu de la Bosnie existent d'immenses forêts vierges pour lesquelles est organisée une grande exploitation moderne. D'abord la voie ferrée apporte sur place le matériel et permet l'évacuation des bois. Les grands Sapins de cinq cents ans sont abattus par deux bûcherons.

Au moment où le géant va s'écrouler, l'un des bûcherons chante une phrase plaintive et bientôt le Sapin s'abat dans un grand déchirement. Ecorcé, il est débardé, scié, mis sur les wagons et rejoint le grand entrepôt où d'immenses installations le transportent vers des scies multiples puissantes, qui le transforment en poutres et en planches. Les branches servent à faire du charbon de bois, les bardeaux couvriront la maison, que ce soit la cabane du bûcheron ou la jolie maison musulmane.

Sous ces climats frais et humides, le défrichement n'est pas nécessairement une faute, nos bonnes terres de cultures ont été obtenues de cette façon.

Cette région de forêts montagnardes humides existe sur le pourtour des pays méditerranéens : la forêt de Sapins existe au centre des Balkans, à l'Apennin, aux Alpes, aux Pyrénées. Comme je vous l'ai dit, l'Epicéa n'est pas venu jusqu'aux Pyrénées, mais il y prospère très bien quand on l'introduit. Au Sud de l'Espagne, la dégradation par l'homme a été poussée très loin et les Sapins Pinsapo, dont je vous parlais tout à l'heure, qui sont venus du Sud et non du Nord, ne forment plus que quelques îlots dans la Sierrania de Ronda. Dans le magnifique paysage de cette Constantine, appelée Ronda, perchée sur deux grands rochers qu'unit un pont de 100 mètres de haut, les forêts de Pinsapo n'occupent qu'une place minuscule. Il faut avoir vu à l'œuvre le troupeau de chèvres pour se rendre compte que les Sapins ont eu grande vertu de résister jusqu'à nos jours. Une association pour la protection de la nature a éloquemment pris leur défense et il faut espérer qu'on laissera respirer ces arbres qui n'existent que là au monde à l'état spontané.

Entre Ronda et les derniers Sapins pyrénéens de Monseny et San-Juan, le Pin sylvestre forme les forêts montagnardes.

A la Sierra Nevada, il existe en quelques petits boisements. A Guadarrama, près de Madrid, on trouve des forêts souvent pourvues de très beaux arbres.

Si nous gagnons le versant S. des Pyrénées, le monastère de San Juan de la Peña, enfoui sous les conglomérats rutilants, s'isole au milieu d'une forêt de Pin sylvestre. Le voici avec le Sapin à la Peña de Oroel. En approchant de la grande chaîne plus humide, le Sapin se mêle au Pin sylvestre à Ordesa et sous les imposantes falaises de Cotatuero. Par les cols à basse altitude, le Pin sylvestre est passé au versant français lors du réchauffement xérothermique. Le fond de la vallée d'Aure, où la chaîne frontière est basse et étroite, a ainsi permis le passage de ces Pins vers les sites admirables du Rioumajou. Il abonde à Orédon et jusqu'à 2,000 mètres d'altitude au Massif de Neubielle.

Je vous ai expliqué que cette forêt montagnarde manque au Portugal parce que les arbres voulus n'ont pas atteint ce pays. C'est ainsi que malgré le climat pluvieux, la Serra da Estrella ne connaît pas de forêts de Hêtres ou de Sapins.

Toute la partie montagnarde ailleurs appelée étage silvatique est ici le domaine des pâturages et aucun arbre n'est venu la coloniser.

Forêts de basses montagnes.

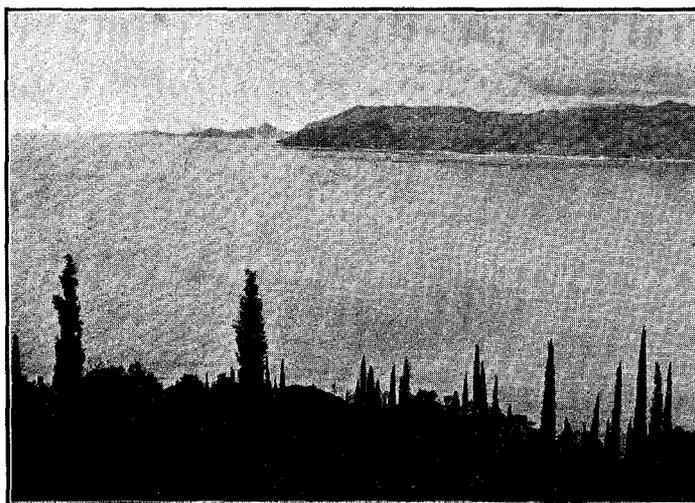
Plus bas, la limite supérieure des forêts est constituée par des Chênes. En voici un qui ombrage une chapelle de style bien portugais.

Grâce à la protection des hommes de belles forêts de Chênes ont été conservées à côté de tant d'autres détruites par l'appât d'un bois de valeur. La forêt de Bussaco, près de Coïmbra, a été conservée par un couvent de moines carmélites. Une bulle du Pape, de 1643, menaçait d'excommunication quiconque s'attaquerait aux arbres de cette forêt clôturée de hautes murailles.

A cet amour de l'arbre se joignait une crainte sévère des femmes. Une bulle de 1622 interdisait l'accès des femmes à la forêt. Et le mot « mulieyres » est même écrit en abrégé sur le texte gravé dans la pierre à la porte d'entrée.

Cette célèbre forêt où on a élevé un palace somptueux en style manuelin a été enrichie de nombreuses espèces exotiques comme ces soi-disant Cèdres qui sont des Cyprès et toute une série d'arbres qui font de la forêt un véritable arboretum.

Revenons en Yougoslavie pour voir des Chênes : D'abord les célèbres Chênes de Slavonie aux bords de la Save. Mais sur la cote dalmate on ne les a pas respectés; dans la montagne de Dubrovnik, l'ancienne Raguse, on voit des prairies de Chênes broutés au ras du sol par la chèvre et le mouton voraces. On obtient ainsi des versants dénudés dans un pays où la pluviosité très abondante et le sol fissuré permettraient de belles forêts. Partout, Frênes à fleurs, Charmes et Chênes essaient de s'élaner, partout la dent inexorable contient leurs ardeurs et en fait de simples broussailles.



Cliché H. GAUSSEN

*La baie de Cavtat à Dubrovnik (Raguse)
Cyprès pyramidaux et maquis au bord de la mer Adriatique*

Si nous descendons un peu plus vers la mer, nous arrivons dans les climats vraiment méditerranéens où les Pins Laricios, en général, et les Chênes-verts constituent les forêts les plus élevées.

Le Pin Laricio évoque les grandes forêts de Corse, les grandes étendues si peu visitées de la Serrania de Cuenca, en Espagne, où existent de magnifiques arbres, et les forêts d'un vert clair qui parent les conglomérats sanglants des Pyrénées catalanes centrales, dans les gorges de la Noguera Pallaresa, à Collegats.

Forêts méditerranéennes.

Le Chêne-vert est, peut-être, l'arbre le plus commun des pays méditerranéens et les couvrirait d'un noir manteau si la hache ou le pâturage n'avaient pas fait rétrograder la forêt à l'état de garrigue ou de maquis. Les massifs les plus curieux sont ceux que la période xérothermique a laissés en survivance, comme celui de Foix sur la soulane du

Saint-Sauveur. Les environs de Caudiès-de-Fenouillèdes montrent la garrigue de déboisement et la réinstallation du Chêne-vert dès que le troupeau diminuant, l'homme laisse un peu de répit à l'arbre.

Et nous voici arrivés aux paysages classiques de la Méditerranée. Les Oliviers de Caudiès et les Cyprès de N.-D. de Laval en donnent une belle image.

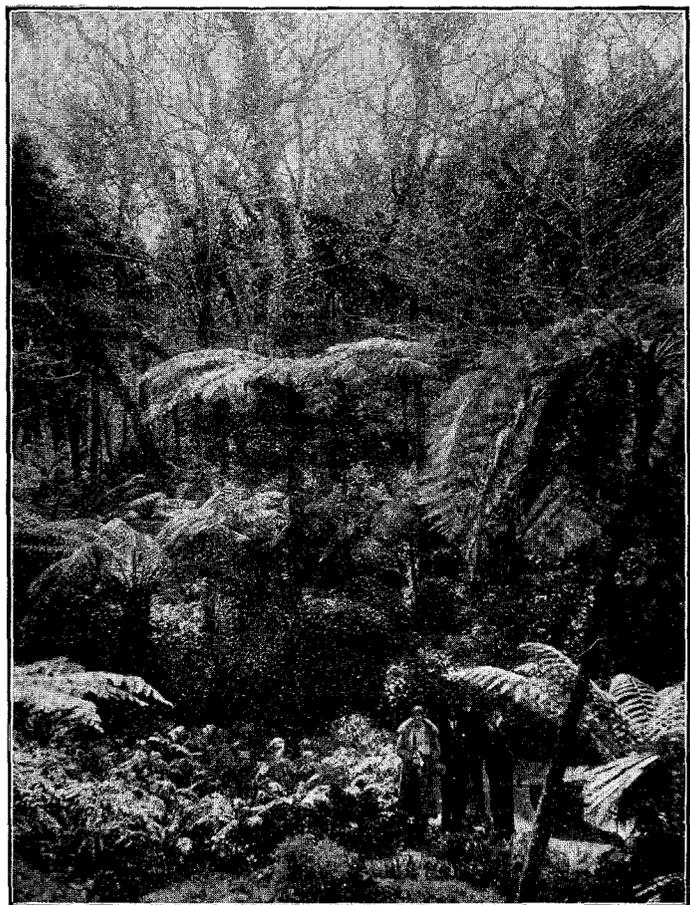
Citons pour les pays siliceux le Chêne-liège, en général bien protégé par l'homme qui le traite

celui des Landes, forme au Portugal de splendides forêts : celle de Lerida est célèbre. On y lutte contre l'incendie d'une façon excellente, car les communications sont faciles en pays plat.

Pour les pays calcaires, le Pin d'Alep orne, de son élégance tourmentée, les roches brûlantes de Provence ou des montagnes côtières de Valencia ou de Grèce.

Quelle différence avec le Cyprès si caractéristique aussi des paysages méditerranéens, surtout sous sa forme orientale en fin fuseau !

Citons encore le plus beau des arbres méditerranéens, le Pin parasol dont un seul pied ennoblit le paysage le plus banal. Il forme d'importantes

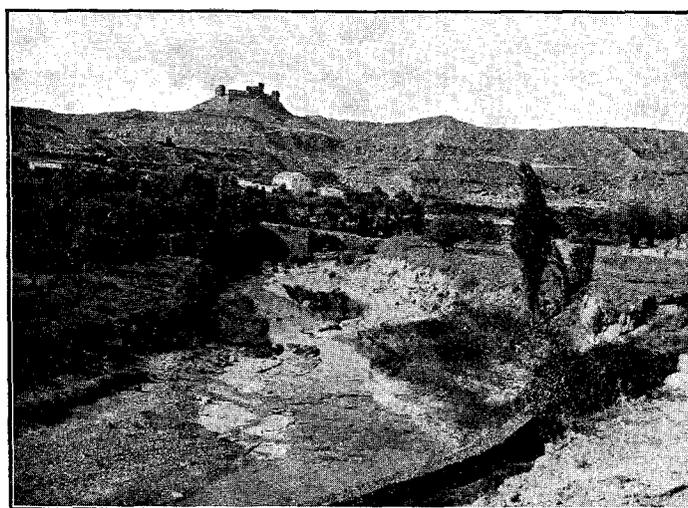


Cliché H. GAUSSEN

Fougères arborescentes au Parc de Cintra (Portugal)

presque comme une plante cultivée : Catalogne, Roussillon, Italie, Sud de l'Espagne, Sud du Portugal, tirent d'intéressants profits de l'écorce de cet arbre généreux. Quand on le fait disparaître, c'est l'impénétrable maquis qui prépare son retour.

Avec lui, il faut citer le Pin mésogéen ou Pin maritime méditerranéen. Le voici à Narbonne. Il couvre les Maures et l'Estérel avec le Chêne-liège, mais l'incendie est pour lui un terrible fléau qu'on ne sait pas combattre d'une façon efficace et économique. Le Pin maritime océanique, le même que



Cliché H. GAUSSEN

La dénudation des côteaux près de Huesca (Aragon)

forêts en Catalogne, en Italie, à Ravenne, et au Portugal où il encadre la charmante église de Saô Antonio das Olivais à Coïmbra. Citons des exotiques comme les Paniers d'Espagne. Au Portugal central, le climat doux et suffisamment humide, est un paradis pour les arbres. Aux ravins de Cintra poussent de magnifiques fougères arborescentes pendant que Acacias, Orangers et Eucalyptus embaument l'atmosphère tiède et douce des bords du Mondego à Coïmbra.

La dégradation des forêts et le reboisement.

Vous n'aviez jamais vu tant de forêts en pays méditerranéens. C'est qu'elles sont rares et la majorité des parties non cultivées est l'image de la désolation végétale. En voici une série d'exemples. Souvent la roche nue empêche la végétation, souvent c'est l'homme qui l'a détruite.

Un voyage aux Pyrénées espagnoles en remontant la vallée de la Noguera Pallaresa ou du Sègre donne de saisissantes images de cette désolation causée par l'homme, ses chèvres et ses incendies. Voici le maximum de désolation : la terre emportée et la roche nue en face du pont d'Alcantara, devant le prestigieux spectacle de la vieille Tolède.

La désolation des pentes entraîne celle des vallées et le grand ingénieur SURRELL a rendu à l'humanité un service signalé en étudiant les torrents, en découvrant les lois de leur action et en indiquant les remèdes. L'étude scientifique réalisée par M. FLAHAULT, en France, a permis aux forestiers d'établir, d'une part, les principes d'une sylviculture méditerranéenne pour conserver les forêts existantes et, d'autre part, ceux du reboisement des terres arides. Le problème le plus difficile a été résolu par les espagnols à Alicante. Le rocher calciné de Santa Barbara renvoyait une haleine embrasée sur la ville où l'année n'apporte que 200 mm. d'eau en quelques averses violentes. Ils ont voulu reboiser la montagne et au prix d'un effort colossal ils y sont parvenus, la preuve est faite, dans les conditions les plus difficiles.

En Italie, les plants de « bonifica integrale » rendent à l'agriculture ou à la forêt les étendues dégradées par des torrents que l'homme avait laissé se former. Une œuvre magnifique est réalisée qui

supprime la terre inculte, cette honte des pays civilisés. Dans ce pays de population très dense, rien ne doit rester improductif. En France, les reboisements réalisés par l'Administration des Forêts au Ventoux, à l'Aigoual, au Riassesse, aux Corbières, font l'admiration des étrangers et des Français qui les ignorent en général. En Espagne et au Portugal, l'Eucalyptus est largement employé au midi, le Pin remarquable au Nord, au pays des brumes douces de l'Océan.

Conclusion.

L'homme moderne essaie donc de réparer les fautes de ses ancêtres. Insuffisamment instruit de l'ordre de la nature, il en avait détruit l'équilibre; renseigné par l'étude scientifique, il cherche à le rétablir et le rétablira le jour où il voudra sérieusement le faire en plaçant l'intérêt général avant le particulier. Et il y a là matière à symbole. La science est venue secourir l'homme et l'aider à rétablir ordre et beauté dans la nature; et m'adressant à ceux qui étudient l'homme: aux philosophes, historiens, géographes, archéologues, je crois pouvoir leur dire ce qu'ils n'ignorent pas: il n'est d'œuvre féconde et durable que celle qui s'appuie sur la connaissance scientifique solide. La science doit bâtir la maison, à vous de lui donner le prestige de l'art, de l'élégance et de la poésie.

